

4. Combien de candidats qui ont réussi les examens pour ces situations ont accepté des emplois de la Commission du service civil?

5. Combien parmi ceux qui ont accepté des emplois provenaient des universités Laval, de Montréal et de Sherbrooke?

M. Halpenny, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

*Question n° 1147 par M. Rinfret—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. En 1961, combien d'étudiants ou de gradués d'universités ont fait une demande à la Commission du service civil en vue d'obtenir un emploi exigeant une formation dans le domaine des sciences physiques?

2. Combien de candidats ont réussi les examens?

3. Combien de candidats provenaient des universités Laval, de Montréal et de Sherbrooke, et combien parmi ceux-ci ont réussi les examens?

4. Combien parmi ceux qui ont réussi les examens ont accepté des emplois de la Commission du service civil?

5. Combien parmi ceux qui ont accepté des emplois provenaient de l'Université Laval, de l'Université de Montréal, de l'Université de Sherbrooke?

M. Halpenny, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

*Question n° 1187 par M. Laprise—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Durant les années 1961 et 1962, combien de bâtisses contre les retombées radioactives a-t-on construites dans la circonscription de Chapleau?

2. Quel est le nom du ou des entrepreneurs qui a construit ces bâtisses?

3. Quel a été le coût de chacune de ces bâtisses?

M. Halpenny, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Question n° 1215 par M. Dumont—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Les chaudières du navire *Citadel* étaient-elles en bon état au moment de sa vente?

2. Durant l'année 1961, quelles ont été les dépenses d'exploitation du *Citadel* pour le service de pilotage aux Escoumains?

3. Qu'est-ce qui justifie l'écart entre le coût de construction des bateaux-pilotes n° 9 et 10, et le navire n° 9 est-il censé être de qualité supérieure au navire n° 10?

4. Le ministère des Transports peut-il recommander l'utilisation des bateaux-pilotes n° 9 et 10 pour naviguer parmi les glaces durant la saison d'hiver?

5. A-t-on envisagé la construction de bateaux-pilotes à fond double plutôt qu'à fond simple?

6. Combien le ministère des Transports demande-t-il par navire aux compagnies maritimes pour l'embarquement et le débarquement des pilotes aux Escoumains; durant l'année, quelle somme globale a-t-on perçue, et à qui la somme est-elle destinée?

7. Ces taux existent-ils dans d'autres circonscriptions de pilotage et, dans le cas de l'affirmative, quelles sont-elles et quelles sont les modalités de ces taux?

8. Quel est le nombre de pilotes brevetés naviguant sur le fleuve Saint-Laurent dans les districts de Québec et de Montréal et quelle est la langue maternelle de chacun?